

Bruxelles, le 13 octobre 2006

GROUPES DE TRAVAIL DU CEETTAR ET DE L'EFFAT
COMPTE-RENDU DES RÉSULTATS DES RÉUNIONS
TENUES LES 11 ET 12 OCTOBRE 2006

Les réunions ont eu lieu à Bruxelles. .

Remarque: La prochaine réunion aura lieu le 6 novembre 2006 à Bruxelles. .

1. PARTICIPANTS

CEETTAR

Erik **GROTH** (CEETTAR Danemark), Erwan **CHARPENTIER** (CEETTAR France), Pirko **RENFTEL** (CEETTAR Allemagne), Barbara **SZUSZKIEWICZ** (CEETTAR Pologne), Pedro **SERRA-RAMOS** (CEETTAR Portugal), Eddy **KLÖCKER** (Directeur du CEETTAR)

EXCUSÉ: Jan **MARIS** (CEETTAR Pays-Bas)

EFFAT

Pierre **SUPLICE** (EFFAT France), Martin **SIECKER** (EFFAT Pays-Bas), Marian **SIENKIEWICZ** (EFFAT Pologne), Arlette **CUREZ** (EFFAT Secrétariat), Arnd **SPAHN** (Secrétaire Agriculture de l'EFFAT)

EXPERTS EXTERNES

Jean-Pierre **KLAPUCH**, Patrick **CAUDRON** (tous deux du « Réseau Projectives »)

2. INTRODUCTION

M. Jean-Pierre **KLAPUCH** (Réseau Projectives) ouvre la réunion et présente le projet „La transposition de la politique européenne de l'emploi dans le secteur des entreprises de services en milieu rural“. A cet égard, il souligne que les travaux qui viennent de débiter ne représentent pas une reconnaissance de dialogue social officiel. Il s'agit plutôt d'offrir aux partenaires de l'EFFAT et du CEETTAR les ressources nécessaires pour arriver à une transposition efficace de la politique européenne de l'emploi dans les entreprises de services en milieu rural

MM. **SPAHN**, **KLÖCKER**, **CHARPENTIER**, **RENFTEL** et **SUPLICE** prennent part à la discussion.



3. PROMOTION DE L'EMPLOI ORIENTÉ SUR LA QUALITÉ

Les participants ont discuté des principaux éléments d'un emploi de qualité dans les entreprises de services en milieu rural. A ce sujet, les thèmes suivants ont été abordés: santé et sécurité, apprentissage tout au long de la vie, qualification et formation initiale, formation continue et spécialisation, la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne, informations des entreprises et des organisations des nouveaux Etats membres, évolution juridique au niveau européen, entraves au marché par des dispositions nationales différentes et encore bien d'autres thèmes. Tous les participants à la réunion ont pris part à cette discussion.

4. LA QUALIFICATION COMME APPROCHE CENTRALE POUR LA PROMOTION D'UN EMPLOI DE QUALITÉ

Dans les débats qui suivirent, la qualification a été considérée la clé pour résoudre les différents problèmes (emploi, sécurité au travail, élargissement). Les participants ont entendu des rapports de 4 Etats membres (Rapporteur du Danemark: Erik **GROTH**, Rapporteur du Portugal: Pedro **SERRA-RAMOS**, Rapporteur de la Pologne: Barbara **SZUSZKIEWICZ**, Rapporteur de l'Allemagne: Pirko **RENFTEL**). Les rapports des pays (dont certains étaient disponibles par écrit) et les contributions aux discussions ont souligné en tout premier plan l'importance de la formation professionnelle initiale et de la formation continue professionnelle pour la poursuite des travaux.

5. LA PRODUCTION VÉGÉTALE, L'ORIENTATION DES SERVICES ET LE GÉNIE RURAL COMME CONTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES ÉVENTUELLES DU SECTEUR EN VUE DE LA TRANSPOSITION DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'EMPLOI

Dans les groupes de travail clôturant la réunion, on a évoqué les approches spécifiques au secteur visant à promouvoir une politique européenne de l'emploi. Les travaux sont repris sous forme de liste de mots-clés dans l'annexe à ce compte-rendu (voir annexe).

6. DÉCISIONS

Les groupes de travail ont pris les décisions suivantes:

1. Les prochaines réunions se tiendront le 6 novembre 2006 à Bruxelles. Les participants aux groupes de travail ne recevront pas d'autre invitation pour cette réunion.
2. Les secrétariats sont chargés de préparer une résolution pour la conférence qui aura lieu à Münster (Allemagne) les 6 et 7 décembre 2006. Le projet doit être discuté par les participants aux groupes de travail le 6 novembre prochain à Bruxelles.



3. Les experts (Jean-Pierre KLAPUCH et Patrick CAUDRON) sont chargés d'élaborer un questionnaire auquel devront répondre les organisations membres du CEETTAR et de l'EFFAT en vue de la conférence commune des partenaires en mars 2007 à Bruxelles. Ce questionnaire doit comprendre deux parties:
 - a. Analyse des systèmes de formation professionnelle initiale dans les Etats membres (en particulier du point de vue de l'intégration des exigences de compétences modernes comme la production végétale, l'orientation des services et le génie rural).
 - b. Exigences des entreprises de services en milieu rural en ce qui concerne les compétences et qualifications des travailleurs – actuellement et à l'avenir.
4. Si nécessaire, le questionnaire peut être divisé en deux questionnaires. Le projet doit être discuté par les participants aux groupes de travail le 6 novembre prochain à Bruxelles.
5. Les secrétariats sont chargés de soumettre un premier projet pour un „module de formation continue des services“ pour le secteur des entreprises de services en milieu rural dans l'UE. Le projet doit être discuté par les participants aux groupes de travail le 6 novembre prochain à Bruxelles.

6. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra le 6 novembre 2006 à l'hôtel VENDÔME, Boulevard Adolphe Max 98, 1000 Bruxelles – Tél: 0032.2 227.03.00 – Fax : 0032.2 218.06.83 – E-mail: sales@hotel-vendome.be – Internet: www.belhotel.com

La délégation de l'EFFAT se retrouve à 10h30 à l'hôtel Vendôme ; la délégation de la CEETTAR dans ses bureaux (Rue de Spa). Un déjeuner commun est prévu à 12h30 à l'hôtel Vendôme. La réunion commune commencera à 14h00 et se terminera vers 17h00 (toujours dans la salle « Cambridge » de l'hôtel Vendôme).

Une description de l'accès à l'hôtel est disponible auprès du secrétariat.

EFFAT a d'ores et déjà réservé des chambres individuelles à l'hôtel Vendôme; veuillez prendre contact avec nous dans les meilleurs délais pour la réservation d'une chambre.

Pour le compte-rendu,

Arnd **SPAHN**

Secrétaire Agriculture de l'EFFAT

Annexe

LISTE DES MOTS-CLÉS DES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS (OU INTERVENTIONS)

- Les entreprises de services sont les entreprises, les hommes et les qualifications
- Le caractère de service en soi met en avant la qualité
- Il s'agit d'équipement, de maintenance et d'utilisation des machines
- Les compétences multiples sont la base de la diversification des entreprises
- Non, il existe également de nombreuses compétences de base et ensuite il faut développer des compétences spécifiques
- La transposition du manuel de la CEETTAR exige des compétences spécifiques
- La formation initiale pour les écoliers et les apprentis
- La formation continue pour les travailleurs
- L'apprentissage tout au long de la vie
- Les entreprises trouvent-elles les salariés adéquats?
- Les travailleurs doivent être orientés sur les services
- Nous avons des clients – les agriculteurs n'en ont pas
- Les permis de conduire pour autos et tracteurs
- Vous devez aimer les tracteurs
- Vous devez être issu de l'agriculture ou du milieu rural
- Ponctualité et exactitude
- Vous devez pouvoir remplir des formulaires
- Vous devez pouvoir travailler à l'avenir avec de nouveaux téléphones portables
- Comprendre les manuels des machines (capacité de lecture)
- Orienté sur la saison (davantage de travail durant les mois d'été)
- ¾ de pratique en entreprise, ¼ de théorie à l'école
- 50-60 % des salariés ont suivi une formation :
 - dont 10 % pour les entreprises de services en milieu rural
 - dont 50 % pour l'agriculture
 - reste de la formation comme mécanicien
- 40-50 % n'ont aucune formation ("apprendre en travaillant")



- Intérêt et engagement
- Les formations continues durent de 2 jours à 3 semaines (protection phytosanitaire, camions, électronique sur tracteurs, les vendeurs de John Deere organisent une qualification orientée sur le produit)
- Des formations sur plusieurs produits et une meilleure formation complémentaire pour des produits spécifiques
- Qui paie les formations continues
- La personne ayant reçu une meilleure formation peut aussi payer davantage pour une spécialisation ou perfectionnement professionnel
- Garantir la continuité de paiement du salaire
- Cours complémentaires en « éco-conditionnalité »
- Connaissances des machines ou outils agricoles spécifiques (y compris connaissances liées aux routes/chemins)
- Connaissances de l'impact sur l'environnement
- Dispositions de sécurité
- Utiliser la tête („prenez soin de vous-même et de vos collègues“)
- Les personnes plus âgées ont plus de problèmes avec les nouvelles technologies
- Les personnes plus âgées ont plus de difficultés à suivre des cours – ils apprennent « en travaillant »
- Etre aimable dans ses relations avec les clients
- Davantage écouter que parler
- Plus de compétences linguistiques sont nécessaires – nous faisons appel à des travailleurs d'autres pays
- Des problèmes de temps de travail se posent pendant les récoltes/moissons
- Il faut également tenir compte de la situation des travailleurs mariés
- Les entreprises de services se situent entre la ferme et l'industrie
- Les entreprises de services ou de travaux forestiers sont très spécialisées
- Dans les entreprises de services, nous essayons de garantir l'emploi durant toute l'année
- Nous avons besoin de travaux en-dehors de l'agriculture
- Nous avons besoin de plus de formation dans les activités en-dehors de l'agriculture
- En agriculture, nous avons suffisamment de compétences
- Lorsque l'on travaille seul (isolé) en agriculture, nous avons des « équipes sociales »



- Nous travaillons dans les bureaux, les ateliers et avec les machines
- Chez nous, le travail n'est pas très bien considéré (problème d'image)
- Nous devons améliorer cette image
- Il nous manque le soutien des institutions officielles (Ministères, ...)
- La certification est importante
- La certification doit être reconnue
- La motivation est importante
- Il existe trop de formations mal orientées
- Des techniciens qui soient motivés nous font défaut
- 30 personnes ont reçu une formation durant 2 ans dans un certain domaine ; de ces personnes, plus aucune ne travaille à présent dans ce domaine
- Les entreprises de services organisent de nombreuses formations
- Lorsque je donne une formation à un travailleur, celui-ci va ensuite travailler dans une autre entreprise et cela à mes propres frais
- Un emploi toute l'année, par exemple avec l'entretien du paysage, la gestion communale des déchets, ...
- Nous donnons la préférence aux travailleurs plus âgés qui sont loyaux
- Les subventions réduisent nos prix. Alors nous avons aussi des problèmes avec les conditions de travail
- Nécessaire de développer d'autres activités, pour garantir l'emploi toute l'année
- L'aide des voisins est possible jusqu'à concurrence de 51.000 € pour les exploitations agricoles
- Les services agricoles: production végétale, services, génie rural
- L'objectif à atteindre est la formation
- Qu'attendons-nous des entreprises de services?
- Approche intégrée de la CEETTAR: qualité du service, protection de l'environnement, santé et sécurité, traçabilité du produit
 - d'une part la production végétale, les services et le génie rural
 - d'autre part les bureaux, ateliers, machines
- Besoin de compétence des entreprises
 - Formation de base
 - Formation continue ou permanente
- Les partenaires sociaux doivent participer aux évolutions juridiques et y être intégrés (par ex : dispositions nationales en matière de protection phytosanitaire).